

PR702 La Durande et le Marais de Limagne

Velay - Saint-Bérain



Marais de Limagne (CDRP 43)



À l'ombre de trois sommets, le Suc de Combret, la Durande et la Veyseyre, se cache une vaste tourbière, le marais de Limagne. Cet écosystème remarquable est l'habitat de nombreuses espèces protégées.

La lentille verte du Puy

Malgré l'altitude (900 à 1 400 m), le Devès est une région très fertile, au sol riche en matières organiques. On y cultive blé, orge et légumineuses. L'ambassadrice du plateau du Devès reste la lentille verte du Puy. Cultivée depuis l'époque gallo-romaine, son classement en AOP en 1996, lui apporte reconnaissance et protection. La perle du Velay a dorénavant sa place au menu des chefs étoilés jusqu'aux palais de la cour d'Angleterre.

Voici une recette pour agrémenter vos randonnées:

1 verre de lentilles vertes du Puy cuites dans un grand volume d'eau et passées sous l'eau froide,
2 tranches de saumon fumé découpé en petits morceaux, 100 g de bleu d'Auvergne taillé en cube, $\frac{1}{4}$ de chou rouge émincé, $\frac{1}{2}$ oignon rouge, 1 poignée de raisins secs réhydratés, le tout agrémenté d'un peu d'huile de noix, de coriandre fraîche. Salez, poivrez et dégustez !

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 45

Longueur : 15.0 km

Dénivelé positif : 487 m

Difficulté : Intermédiaire

Thèmes : Faune, Flore, Géologie, Point de vue, Sommet

Itinéraire

Départ : Boissières

Arrivée : Boissières

Balisage : — PR

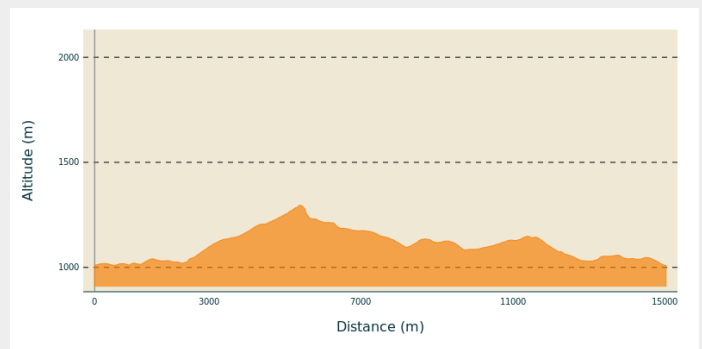
Communes : 1. Saint-Bérain

2. Vernet

3. Siaugues-Sainte-Marie

4. Saint-Jean-de-Nay

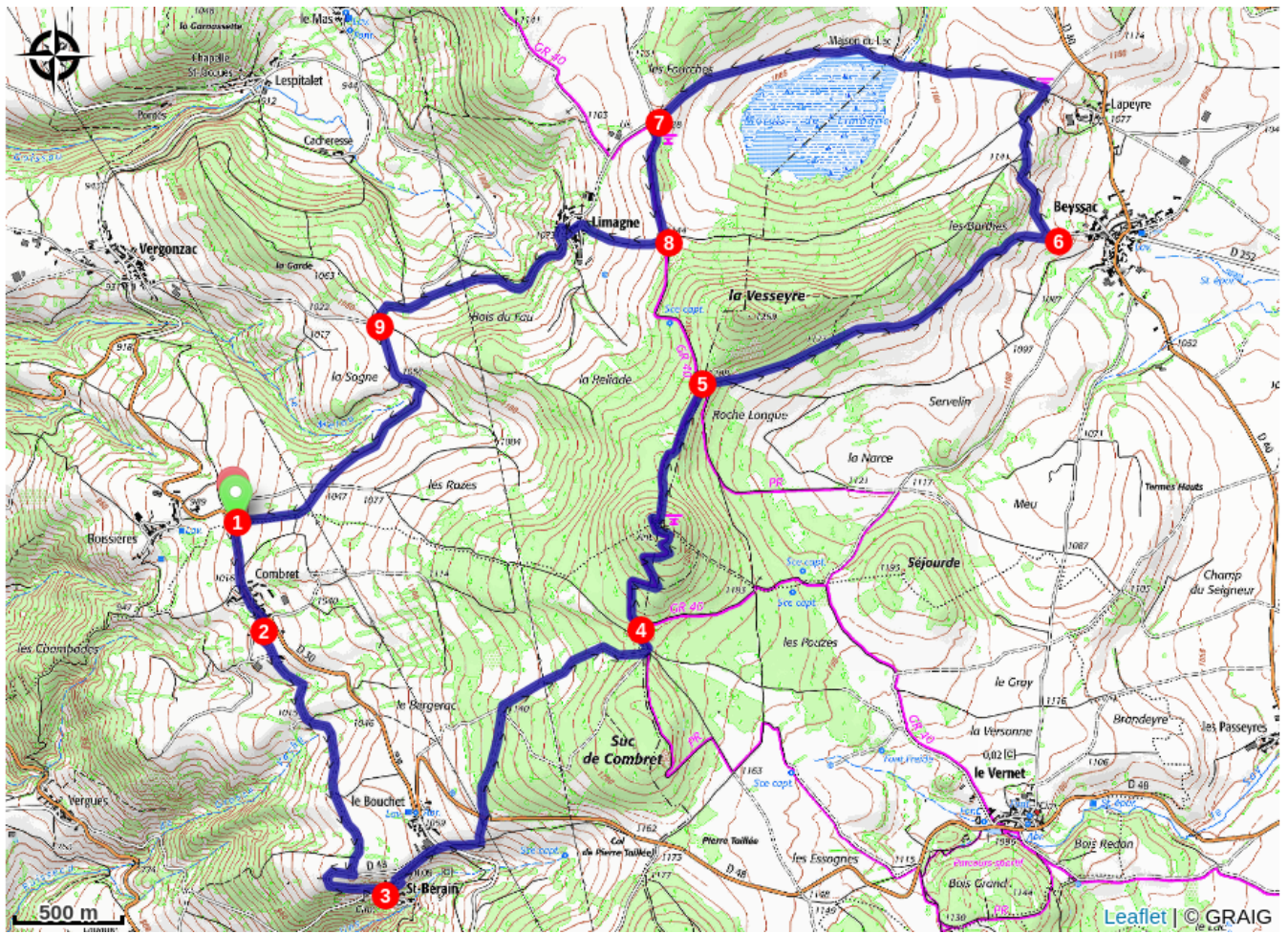
Profil altimétrique



Altitude min 1008 m Altitude max 1296 m

1. Emprunter la D 30, rejoindre et traverser Combret. Quitter la route principale au centre du hameau en suivant une rue à droite.
2. S'engager à gauche dans un chemin jusqu'à son terme, sur la D 48. L'emprunter à droite jusqu'à l'entrée de Saint-Bérain [> vue sur la vallée de l'Allier].
3. Au niveau de la mairie, poursuivre en face et, peu après, prendre un chemin à droite. Il monte à travers prés et rejoint la D 30 [> croix]. Couper la route et poursuivre. Par le premier chemin rencontré, monter à gauche. Traverser la D 48 et grimper, par un chemin carrossable, à travers bois. Continuer quelques mètres à gauche, puis à droite, par une clairière. À une croisée de chemins et de sentiers, aller à gauche, puis bifurquer immédiatement à droite.
4. À gauche, monter au sommet de la Durande [> point de vue à 360 ° sur les monts du Cantal, le Cézallier, le massif du Sancy, le puy de Dôme, le massif du Livradois, les monts du Forez, le Meygal et le Mézenc, le Devès, la Margeride, les gorges et vallée de l'Allier]. Descendre à gauche par un sentier escarpé (> **descente assez raide et ravinée**) jusqu'à un chemin d'exploitation forestière.
5. Tourner à droite, puis s'abaisser à gauche et longer les pentes de la Vesseyre.
6. En vue de Beyssac, monter à gauche. Rester sur le chemin principal à droite jusqu'à une route que l'on emprunte à gauche. Longer le marais de Limagne [> tourbière, zone humide Natura 2000], atteindre un carrefour.
7. Virer à gauche dans un chemin agricole. Parvenir à un croisement.
8. Par un chemin herbeux, descendre à droite à Limagne. Au hameau, continuer en face dans une rue et, à une croix, tourner à droite. Prendre ensuite à gauche et suivre une route sur environ 900 m. À l'amorce d'un virage à droite, continuer à gauche sur une route montante. Atteindre un vaste embranchement.
9. Prendre à gauche le second chemin. À une première fourche, tourner à gauche, à une seconde, aller à droite. Remonter un bosquet et, plus loin, couper une route. Au pied d'un pylône, virer à droite dans un chemin et retrouver le point de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

en bordure de la D30 entre Boissière et Combret.